

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
23 JUIN 2016  
A 20 H 30**

- N° 2016/040 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 -  
Approbation du Conseil Municipal du 26 mai 2016
- N° 2016/041 Finances locales – Subventions – 07-05  
Subventions aux Associations
- N° 2016/042 Finances locales - Décisions Budgétaires – 07-01  
Décision modificative n°3 au Budget Principal  
Décision modificative n°1 au Budget de l'Eau
- N° 2016/043 Urbanisme – Documents d'Urbanisme – 02-01  
Recodification du code de l'urbanisme
- N° 2016/044 Autres domaines de compétence – Autres domaines de compétence des communes – 09-01  
Rapport du service GRDF pour l'année 2015
- N° 2016/045 Autres domaines de compétence – Autres domaines de compétence des communes – 09-01  
Rapport du service de l'eau pour l'année 2015
- N° 2016/046 Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04  
Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
- N° 2016/047 Autres domaines de compétence – Vœux et Motion – 09-04  
Soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024
- N° 2016/048 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07  
Décision sur le Projet de périmètre de la future communauté d'agglomération
- N° 2016/049 Finances locales – Divers – 07-10  
Attribution de subvention par le Conseil Départemental

---

**Délibération n° 2016/040**  
**Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 -**  
**Approbation du Conseil Municipal du 26 mai 2016**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 26 mai 2016

---

**Délibération n° 2016/041**  
**Finances locales – Subventions – 07-05**  
**Subventions aux Associations**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Joëlle BARTH, 2<sup>ème</sup> Adjointe, qui présente les propositions de subventions aux associations pour l'année 2016 et précise que ces propositions ont été étudiées en commission municipale.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**ALLOUE** aux Associations les subventions suivantes au titre de l'année 2016 et **PRECISE** que les personnes mentionnées en face des associations n'ont participé ni au débat ni au vote

FFI	100	
AFN	250	
Ste de chasse	200	
Club chiffres et lettres	150	Edith GREMILLET
Club des Edelweiss	800	
Godillots baladeurs	400	
Légion vosgienne	100	
Chorale l'oiseau lyre	500	
Comité des Oeuvres Sociales	9000	
Donneurs de sang	300	Edith GREMILLET
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Pouxoux	150	
Sports réunis de Pouxoux-Jarménil	2800	Damien SIBILLE
ADMR	2300	
Jeanne d'Arc	600	Henri LA VAULLEE
Economie sociale et familiale	300	
Amicale Maison retraite Eloyes	200	
Ste de pêche	400	
Bouilleurs de cru	200	
Petits croissants	500	Aude VIVIER
Comité départemental des Vosges (prévention routière)	200	
Batterie Fanfare Pouxoux Jarménil	300	
	<b>19 750</b>	
<b><i>Dont exceptionnelles</i></b>		
Petits croissants	150	
<i>Société de pêche</i>	100	

**DIT** que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au budget primitif 2016

---

**Délibération n° 2016/042**  
**Finances locales - Décisions Budgétaires - 07-01**  
**Décisions modificative n°3 au Budget Principal**  
**Décision modificative n°1 au Budget de l'Eau**

Après un rapprochement de l'état de l'actif entre la Trésorerie d'Epinal et la commune, il convient de procéder à quelques ajustements :

- L'intégration de l'étude de faisabilité de Monsieur Régis COLIN pour la salle de convivialité pour un montant de 2 033.20 €
- Un ajustement des amortissements sur le Budget de l'Eau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**VOTE** la décision modificative n° 3 suivante au Budget Principal :

Recette – Chapitre 041 Opérations patrimoniales - Article 2031 Frais d'Études – Programme  
249 Salle de convivialité  
+ 2 033.20 €

Dépenses – Chapitre 041 Opérations patrimoniales – Article 21318 Autres bâtiments  
publics – Programme 249 Salle de convivialité  
+ 2 033.20 €

**VOTE** la décision modificative n°1 suivante au Budget de l'Eau :

Dépenses – Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections – Article 6811  
Dotation aux Amortissements  
+ 1 943.55 €

Dépenses – Article 023 Virement à la section d'investissement  
-1 943.55 €

Recettes - Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections – Article 281531  
Dotation aux Amortissements réseaux d'adduction d'eau  
+ 1 834.05 €

Recettes - Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections – Article 281561  
Dotation aux Amortissements  
+ 109.50 €

Recettes – Article 021 Virement de la section de fonctionnement  
-1 943.55 €

---

**Délibération n° 2016/043**  
**Urbanisme – Documents d'Urbanisme – 02-01**  
**Recodification du code de l'urbanisme**

L'article 171 de la loi ALUR (Accès au logement et Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 autorisait une nouvelle rédaction des dispositions du Code de l'Urbanisme afin d'en clarifier la rédaction et le plan.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, sont entrées en vigueur ces nouvelles dispositions procédant ainsi à une recodification du 1<sup>er</sup> livre du code de l'urbanisme tant dans sa partie législative que réglementaire. Cette recodification a modifié les références législatives et réglementaires figurant dans notre plan local d'urbanisme.

Afin d'assurer la concordance entre les anciens articles présents dans le rapport de présentation et leur nouvelle dénomination dans le code de l'urbanisme recodifié en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il convient, dans un souci d'accessibilité et de lisibilité, de joindre à titre informatif une délibération à notre plan local d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**DIT** que les références qui figurent dans le plan local d'urbanisme de la Commune ont évolué en leur numérotation

**PRECISE** que les tables de concordance permettant d'identifier rapidement la nouvelle numérotation des articles en cause sont jointes à la présente délibération.

---

**Délibération n° 2016/044**

**Autres domaines de compétence – Autres domaines de compétence des communes – 09-01**

**Rapport du service GRDF pour l'année 2015**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**PREND ACTE** du rapport GRDF pour l'année 2015.

---

**Délibération n° 2016/045**

**Autres domaines de compétence – Autres domaines de compétence des communes – 09-01**

**Rapport du service de l'eau pour l'année 2015**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**PREND ACTE** du rapport du service de l'eau pour l'année 2015.

---

**Délibération n° 2016/046**

**Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04**

**Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations**

Dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014, Monsieur le Maire

**a – a signé les devis suivants :**

- Détection de fuites sur le réseau d'eau pour un tarif jour de 470 €HT avec Est Détection Réseaux (EDR)
- réparation de fuites d'eau suite au programme de recherche de fuites pour un montant de 13 699.90 €HT avec RESO TP
- réalisation de dos d'âne rue du stade et gravillonnage pour un montant de 5 377.60 €HT avec RESO TP
- travaux d'entretien de voirie pour un montant de 14 473.10 €HT avec TRB
- clôture rue du Fort et rue sous le Bois pour des montants respectifs de 1 596€HT et 10 560€HT avec ATMOS VERT
- Extension du réseau d'eau potable rue de l'Épine pour un montant de 19 676€HT avec Xavier GEORGES-HENRY

**b - n'a pas exercé les droits de préemption suivants :**

date dépôt	NOM	Prénom		Nature du bien aliéné	
------------	-----	--------	--	-----------------------	--

			Adresse du bien aliéné	immeuble bâti Sur terrain propre	immeuble non bâti	Réf cadastrale
06/05/16	SCI TERTIAIRE		35-39 boulevard Romain Roland 75014 Paris	X		AM 3
19/05/16	MATHIEU	Alain	563 rue de la Grandcote	X		C 1072
24/05/16	SCI ANCEL	Laurence	162 place de la Libération	X		AK 149
02/06/16	CHOLEZ	Dominique	391 rue du Fort	X		AH 31

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**DONNE ACTE** à Monsieur le Maire des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

---

**Délibération n° 2016/047**

**Autres domaines de compétence – Vœux et Motion – 09-04**

**Soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024**

Vu l'article L2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les jeux olympiques et paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de POUXEUX est attachée,

Considérant que la ville de PARIS est candidate à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024,

Considérant, qu'au-delà de la ville de PARIS, cette candidature concerne l'ensemble du pays,

Considérant que l'organisation des jeux olympiques et paralympiques à PARIS en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine,

Considérant que la commune de POUXEUX souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet,

Le Conseil Municipal, après délibération et 1 abstention Florence CHARMY

**APPORTE** son soutien à la candidature de la ville de PARIS à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024 et **EMET** le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

---

**Délibération n° 2016/048**

**Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07**

**Décision sur le Projet de périmètre de la future communauté d'agglomération**

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale s'est réunie dans sa nouvelle composition afin de présenter le projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale des Vosges. Monsieur le Préfet nous demande de nous prononcer sur les projets de modification.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la proposition de Monsieur le Préfet qui consiste en la fusion de :

- La Communauté d'Agglomération d'Epinal
- La Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle
- La Communauté du Val de Vôge à l'exception de la commune de Grandrupt-de-Bains
- Avec extension aux communes de Brantigny, Chamagne, Charmes, Damas-aux-Bois, Essegney, Florémont, Hadigny-les-Verrières, Haillainville, Langley, Moriville, Portieux, Rehaincourt, Rugney, Socourt, Ubexy, Vincey issues de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle
- Avec extension à la commune de Charmois l'Orgueilleux issue de la Communauté de Communes du secteur de Dompierre
- Avec extension aux communes de Dompierre, Padoux, Sercoeur issues de la Communauté de Communes de Bruyères, vallons des Vosges

Le Conseil Municipal, après délibération et 2 voix contre Madame Edith GREMILLET et Monsieur Jean-Louis THOMAS

**DONNE** son accord à l'arrêté n° 1200/2016 du 3 mai 2016 relatif au projet de périmètre de la future communauté d'agglomération.

---

**Délibération n° 2016/049**

**Finances locales – Divers – 07-10**

**Attribution de subvention par le Conseil Départemental**

Monsieur le Maire expose que le Conseil Départemental des Vosges a accordé les subventions suivantes :

1 – Travaux sur le réseau d'eau potable rues Haute, du Voyer et de l'Épine :  
Dépense plafonnée à 289 300 € - Taux 21 % - Subvention 60 753 €

2 – Travaux de requalification des rues Haute, du Voyer et de l'Épine :  
Au titre des travaux divers d'intérêt local  
Dépense plafonnée à 1 454 545 € - Taux 1.1 % - Subvention 16 000 €

3 – Travaux d'aménagement global de la rue Haute – 1<sup>ère</sup> tranche :  
Dépense plafonnée à 286 794 € - Taux 9 % - Subvention 25 811 €

4 – Rénovation thermique dans l'école élémentaire  
Dépense 13 560 € - Taux 40 % - Subvention 5 424 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**PREND ACTE** de la notification de ces subventions.